

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2024

DELIBERATION N°CP2024- 11/4/25 DOSSIER N°6576	COLLEGE OCTAVE GACHON DE PARSAC-RIMONDEIX: MISE A DISPOSITION DE LOCAUX AU PROFIT DE CINQ ASSOCIATIONS SPORTIVES
--	---

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Armelle MARTIN à Philippe BAYOL
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Jérémy SAUTY à Catherine DEFEMME
Valérie SIMONNET à Patrice MORANCAIS

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Coordination des Collèges*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

**OBJET : COLLEGE OCTAVE GACHON DE PARSAC-RIMONDEIX: MISE A
DISPOSITION DE LOCAUX AU PROFIT DE CINQ ASSOCIATIONS
SPORTIVES**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2024-11/4/25 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'approuver la mise à disposition de la salle d'évolution du collège de PARSAC-RIMONDEIX pour l'année scolaire 2024/2025 moyennant une participation de **8 €** par heure d'utilisation. Les recettes seront affectées au frais de viabilisation du collège ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer les conventions, jointes en annexe à la présente délibération, en faveur des associations ci après :

- l'Étoile Sportive Jarnages Parsac,
- les Randonneurs de Parsac-Domeyrot,
- l'Avenir sportif de Gouzon,
- l'Association Foot Génération,
- Le Comité départemental UFOLEP 23.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET